Quels besoins de connaissance du monde associatif?



L'Institut français du Monde associatif a été créé en janvier 2019 pour que la contribution associative à la société et à la démocratie soit mieux connue, et pour être un passeur entre les acteurs associatifs et la recherche.

Parmi nos premières actions, nous avons souhaité nous mettre à l'écoute du monde associatif et lancer une grande enquête pour interroger les associations, leurs instances représentatives et leurs partenaires publics et privés sur leurs besoins vis-à-vis de la recherche.

Nous avons également interrogé des chercheurs de toutes les disciplines académiques sur les angles morts de la connaissance associative qui devaient être éclairés.

Cette consultation inédite en France nous permet aujourd'hui de dessiner la carte des 12 principaux enjeux de connaissance pour le monde associatif. Elle permet également d'émettre des recommandations pour orienter les travaux de recherche vers des sujets porteurs de l'avenir du fait associatif.

12 enjeux de connaissance pour le monde associatif :

- Des modèles socio-économiques spécifiques
- L'engagement associatif
- L'hybridation des ressources financières
- La coopération et les alliances stratégiques
- La valeur sociétale créée et partagée par les associations

- La gouvernance associative
- Les associations, des corps intermédiaires
- L'environnement numérique
- L'histoire du monde associatif
- Le fait associatif en Europe
- L'échelon territorial
- Limites ou dépassement de l'intérêt général

Cette synthèse est le fruit d'un travail de consultation mené auprès d'une diversité d'acteurs et par une pluralité de méthodes :

- Une enquête en ligne pendant 9 mois
- Un atelier de consultation territorial
- Deux groupes de travail acteurs-chercheurs
- Des entretiens qualitatifs complémentaires

Au total, 300 personnes consultées issues du monde associatif et du monde de la recherche :



Une enquête centrée autour de 3 grandes questions :

Quels sont les besoins de connaissance du monde associatif auxquels l'Institut devrait répondre prioritairement ?

Quelles sont vos attentes vis-à-vis d'un institut dédié au développement et à la promotion de la connaissance du monde associatif? Quels sont les besoins de la société auxquels la recherche sur le fait associatif devrait répondre prioritairement ?

Modèles socio-économiques et création de valeur sociétale

La faculté des associations à bâtir des **modèles socio-économiques spécifiques** a été encore insuffisamment étudiée en France, notamment dans ce qui les différencie des modèles institutionnels et d'entreprises sociales. C'est pourtant une question identitaire, dont dépend notamment la bonne compréhension de la fonction socio-politique de associations.

Comprendre, au sein de ces modèles, les trois piliers sur lesquels reposent les projets associatifs semble également particulièrement important pour piloter la résilience du secteur dans le contexte de crise majeur qu'il traverse aujourd'hui, et pour son développement futur.



Premier pilier, **l'engagement associatif** est un sujet encore à documenter dans ses différentes formes et dans leur articulation (salariés, bénévoles, volontaires, service civique, bénévolat de compétence, ...), dans ses motivations et ses mutations.

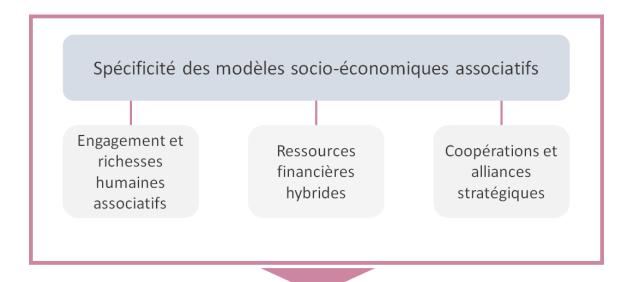


Second pilier, **l'hybridation des ressources financières** a longtemps été présentée comme un gage de l'indépendance des associations, ce dont la crise de COVID-19 a pu montrer les limites. La connaissance pourrait à l'avenir mieux éclairer l'évolution de chaque composante de ces ressources (financements publics, privés, autofinancement), ainsi que l'impact des mutations des financements sur les projets associatifs eux-mêmes, par exemple sur leur dimension socio-politique.



Troisième pilier, **la mobilisation de coopérations et alliances stratégiques** représente un enjeu à investir par la connaissance comme facteur de déploiement des modèles associatifs, dans un secteur qui s'est beaucoup développé sur le principe de la concurrence des projets.

Au-delà de l'enjeu pour le secteur d'une meilleure maîtrise des modèles socio-économiques, il sera également important d'analyser **la valeur sociétale créée et partagée par les associations** pour mieux rendre compte de leur apport qualitatif à la société et à la démocratie. C'est un enjeu de reconnaissance de la place des associations comme actrices d'intérêt général et aussi comme vectrices de transformation sociale.



Création de valeur

Gouvernance et démocratie

Notre consultation montre un besoin particulier d'approfondir la connaissance des modalités selon lesquelles **la gouvernance associative** organise l'intelligence collective au service du projet, et cela à deux niveaux.



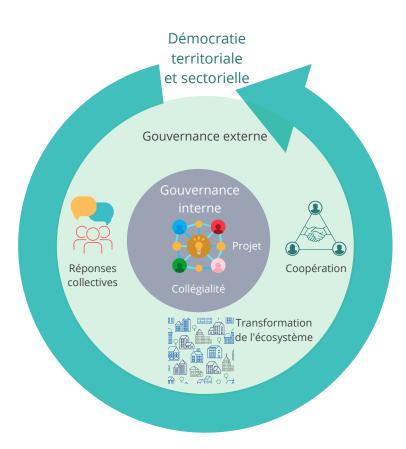


En interne, il s'agit d'être éclairés sur les nouvelles formes de gouvernance à projeter pour répondre à la fois aux aspirations des membres à plus de collégialité mais aussi à un surcroît de professionnalisation.

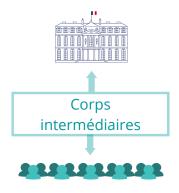
Dans sa dimension externe, la gouvernance pourra être étudiée comme un outil de coopération et de transformation de son propre écosystème pour apporter des réponses collectives et partenariales aux besoins d'un territoire ou d'un secteur. Il s'agira alors de faire le lien entre les problématiques d'organisation internes aux associations et leur contribution à la démocratie territoriale et sectorielle.







Gouvernance et démocratie



Le rôle démocratique que jouent les associations en tant que **corps intermédiaire** est également interrogé indépendamment des questions de gouvernance et d'un point de vue politique. Comprendre les mécanismes de confiance sous-jacents au modèle associatif, à son ancrage, à son caractère collectif et à sa transparence, permettrait en particulier de mieux le situer comme un levier pour faire face à la crise de représentativité.

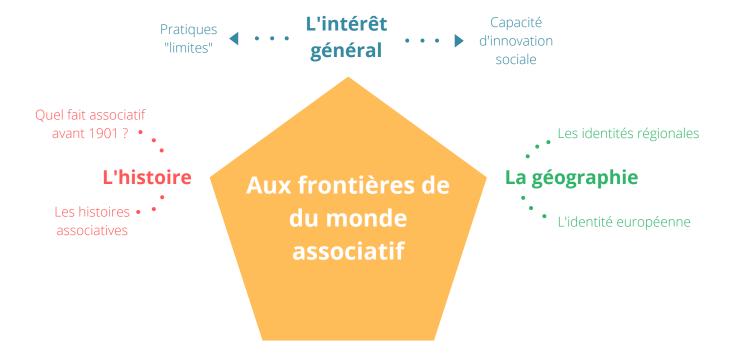
Mais si les associations semblent mieux y résister, elles n'échappent pas totalement à un phénomène de défiance qui s'exprime vis-à-vis de l'ensemble des institutions. Comprendre les raisons et les formes de cette défiance serait utile à la régulation du secteur.

L'environnement numérique est à analyser au titre des nouveaux modes dont les associations se dotent pour agir et pour décider. La crise sanitaire a montré l'intérêt mais aussi les limites que les outils numériques peuvent présenter pour les associations.

Il reste à étudier les modalités selon lesquelles ces outils peuvent dynamiser la vie associative et démocratiser la vie publique, ainsi qu'à l'inverse, la menace qu'ils peuvent faire peser sur le lien associatif et la délibération collective. Leur impact sur l'engagement associatif et les formes de mobilisation collective informelles est également à mesurer.

Aux frontières du monde associatif

Pour mieux comprendre et mieux reconnaître l'identité associative, les répondants à la consultation expriment également le besoin d'étudier les frontières du monde associatif, et en particulier ses frontières historiques, géographiques et celles de l'intérêt général dans lesquelles il inscrit son action.



L'histoire du monde associatif a été bien moins écrite que celle des mutuelles ou des coopératives par exemple. Elle est pourtant essentielle pour éclairer le secteur sur ses origines et ses identités plurielles. En cette période de crises multiples, elle permettrait également de mettre en lumière auprès de ses partenaires, publics et privés, le rôle essentiel du fait associatif dans l'intérêt général, pour la société et la démocratie, depuis bien plus que cent ans. Et enfin, d'un point de vue prospectif, plonger aux racines de l'histoire du monde associatif et des concepts qui fondent le fait associatif semble très utile aux acteurs pour traverser les profondes mutations du secteur.

Le fait associatif en Europe est aujourd'hui mal connu et la recherche française pourrait engager des travaux à l'échelon européen pour répondre à deux attentes distinctes des associations :



Des études comparatives permettraient de mieux comprendre le fait associatif, sa structuration et les politiques de soutien dont il bénéficie dans les différents pays européens.



Des analyses prospectives des politiques européennes permettraient d'éclairer les effets des orientations actuelles sur le fait associatif à 10 ou 20 ans.

Aux frontières du monde associatif

L'échelon territorial est un autre besoin de connaissance, qui s'exprime selon deux axes :



- Compléter l'indispensable statistique nationale par une connaissance renforcée du monde associatif dans ses disparités territoriales.
- Appréhender les territoires comme des espaces de coopération, mieux comprendre les différents types d'interactions localement, et mieux appréhender les freins et accélérateurs aux partenariats et alliances territoriales.



A la frontière du droit et de la fonction socio-politique des associations, des besoins de connaissance sont exprimés sur de potentielles **limites ou dépassement de l'intérêt général** :



- Eclairer la réalité de pratiques « limites » du point de vue de l'intérêt général et de l'intérêt collectif permettrait d'en mesurer le poids, de déconstruire les préjugés, et d'engager leur régulation.
- Etudier la capacité des associations à négocier des marges d'expérimentation et à être précurseurs de nouvelles formes d'actions d'intérêt général permettrait de mieux comprendre leur rôle d'innovation sociétale.

Comment développer et diffuser la connaissance du monde associatif?

Notre consultation interrogeait enfin les acteurs associatifs et les chercheurs sur leurs attentes vis-à-vis d'un Institut dédié à la connaissance du monde associatif. Il en ressort plusieurs recommandations :

- Soutenir de nouveaux travaux de recherche en réponse aux attentes du secteur et pour renforcer la visibilité des associations auprès de leurs parties prenantes et de l'ensemble de la société.
- Faciliter les échanges entre associations et chercheurs, l'appropriation de la recherche par le secteur comme un levier d'analyse et d'amélioration des pratiques, et l'implication du monde associatif dans la coproduction de la connaissance.
- Transférer les résultats de la recherche auprès du secteur associatif sous une forme accessible.
- Favoriser la structuration d'un réseau de connaissance interdisciplinaire et à l'échelle européenne

L'Institut a déjà soutenu 15 projets de recherche et lancé deux appels à projets, l'un sur le fait associatif et le second sur « le monde associatif à la lumière de la crise COVID-19 ». Il s'est engagé dans la mise en œuvre d'un programme de recherche territorial dans les Hauts-de-France. Il a initié un cycle de rencontres territoriales et thématiques entre acteurs et chercheurs. Il a constitué une base de chercheurs engagés sur le fait associatif et a engagé un recensement complet des écrits sur le monde associatif.

Parce que l'Institut est au service de la reconnaissance et du développement du monde associatif, nous ajouterons à notre feuille de route les recommandations issues de cette consultation.